



Victoriaville

VILLE DE VICTORIAVILLE

TRAVAUX DE MISE À NIVEAU ÉLECTRIQUE ET MÉCANIQUE DES CINQ (5) PUITS ARTHABASKA

DOSSIER VILLE n° 2026-PUB-006 (E2022-04)
DOSSIER PLURITEC : 20240225

PROJET

La Ville demande des soumissions pour la réalisation des travaux de mise à niveau des cinq (5) puits Arthabaska.

Ces travaux incluent, sans s'y limiter :

- a) Le démantèlement des cinq (5) puits d'approvisionnement en eau potable et la tuyauterie, des équipements électriques et équipements connexes à chaque puits à l'intérieur des chambres souterraines.
- b) Le démantèlement de la tuyauterie, des équipements, des composantes électriques et de contrôle au bâtiment technique des puits et tous les autres équipements connexes requis pour le projet ;
- c) La coordination pour l'achat, la réception, le déchargement, l'inspection, la mise en place, le raccordement des équipements;
- d) La fourniture, l'installation et la mise en service des équipements de mécanique, de procédé, d'instrumentation, d'électricité et de contrôle pour les 5 puits et au bâtiment technique.
- e) Les travaux temporaires requis pour le maintien des services selon les exigences du devis.
- f) La fourniture et l'installation du câblage de contrôle et de puissance entre les équipements, les instruments et leur source d'alimentation/destination.
- g) La mise en place de démarreurs, des équipements d'alimentation électrique, des panneaux de contrôle et les raccordements électriques et de contrôle connexes des équipements et instruments;
- h) La réalisation de tous les essais et la mise en route des équipements;
- i) Les travaux civils extérieurs connexes aux travaux requis entre le bâtiment technique et chaque chambre souterraine;
- j) La coordination et le séquençage des travaux avec la Ville dans une optique de maintien du service d'approvisionnement en eau potable existant.
- k) Tout autre travaux connexes requis pour le présent projet.



Victoriaville

DOCUMENTS RELATIFS À L'APPEL D'OFFRES

Les documents relatifs à cet appel d'offres peuvent être obtenus en s'adressant au Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) par téléphone au 1 866 669-7326 ou en consultant le site Web du SEAO : www.seao.gouv.qc.ca, en stipulant le numéro de référence **20117426**. Pour toute information additionnelle à ce sujet, veuillez entrer en communication avec M. Yves Caron, chef de la Division approvisionnement, par courriel à approvisionnement@victoriaville.ca. Les documents d'appel d'offres ne peuvent être obtenus que par le biais du SÉAO. Aucun autre document ne lie la Ville. Les frais sont fixés selon la tarification établie par le SÉAO.

La Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques diffusés par le SÉAO soient incomplets ou comportent quelques erreurs ou omissions que ce soit. En conséquence, il est de la responsabilité du soumissionnaire de s'assurer, avant de présenter son offre, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

GARANTIE DE SOUMISSION

Pour être valide, toute soumission doit être accompagnée d'un dépôt ou d'un cautionnement de soumission dont le montant est égal à 10 % du montant total de la soumission. La soumission, la garantie devant l'accompagner, de même que tous les autres documents à fournir, seront réputés valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date d'ouverture des soumissions. Le soumissionnaire devra tenir compte de cette obligation lorsqu'il fera compléter par d'autres les documents en question.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principal établissement d'affaires au Canada et dans les territoires visés par l'Accord du libre-échange canadien (ALEC), par l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO), qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui ont obtenu les documents d'appel d'offres du système SÉAO à leur nom.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies à cette fin par la firme Pluritec, et portant le numéro **20240225**.

DÉPÔT DE LA SOUMISSION

Les soumissions reçues devront être transmises :

- a) en format papier, ou
- b) par voie électronique (via le SEAO)

Les soumissions seront reçues au bureau de la greffière de la Ville de Victoriaville, situé à l'hôtel de ville, au numéro 1, rue Notre-Dame Ouest, à Victoriaville, le ou avant le **18 février 2026** à 10 h, heure en vigueur localement. L'ouverture des soumissions se fera publiquement immédiatement après l'heure prévue.

Chaque soumission en format papier doit être insérée dans une enveloppe scellée portant le titre du projet, le numéro du projet et le nom du soumissionnaire.



Victoriaville

Le dépôt par un soumissionnaire d'une même soumission en format papier et par voie électronique (via le SÉAO) ne constitue pas un dépôt de plusieurs soumissions et une telle transmission entraîne le rejet automatique de la soumission sur support papier.

La Ville de Victoriaville ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et elle décline toute responsabilité envers les soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. De plus, elle ne s'engage à encourir aucun frais ou obligation d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

Le contrat sera adjugé sur décision du conseil de la Ville, à sa seule discrétion, et la Ville ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son conseil. L'adjudication du contrat est conditionnelle à l'obtention de toutes les autorisations requises pour permettre la réalisation des travaux.

La Ville de Victoriaville a adopté une procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes dans le cadre de l'adjudication d'un contrat. Toute plainte ou toute manifestation d'intérêt doit être transmise à l'adresse courriel suivante : greffe@victoriaville.ca.

Victoriaville, le 28 janvier 2026

Rosane Roy
Greffière
Ville de Victoriaville